



NOTE D'INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Rencontres bilatérales

Les représentantes ou représentants qui souhaiteraient prendre rendez-vous avec les personnes ci-après sont respectivement invités à procéder comme suit:

- **Président et Vice-Présidente:** veuillez contacter le Bureau du protocole à l'adresse suivante: protocol@ifad.org.
- **Membres de la haute direction:** veuillez contacter EMCassistants@ifad.org.
- **Directeurs régionaux/Directrices régionales:** veuillez contacter DCO_Assistants@ifad.org.

Pauses déjeuner

Mardi 10 février | ① 12 h 30–14 h 30
 Salon / salle à manger d'honneur

Mercredi 11 février | ① 13 h 30–15 heures
 Salon / salle à manger d'honneur

Un déjeuner buffet, ouvert à tous les délégués, sera servi dans le **salon** jouxtant la salle plénière (rez-de-chaussée).

Quelques tables sont en outre réservées dans une salle de réunion à part aux chefs de délégations souhaitant s'entretenir en privé avec les représentants d'autres États membres (**Salle à manger d'honneur**, niveau -1). Les places seront attribuées selon l'ordre des demandes. Un buffet est prévu devant la salle.

Accès à la Table ronde annuelle des gouverneurs

Un badge à part sera fourni **exclusivement** aux chefs de délégations/gouverneurs à l'enregistrement. Il donne accès à l'espace de réflexion privé sur la fonction d'investissement du FIDA dans les populations rurales et la transformation rurale durant le prochain cycle (FIDA14).

Les participants devront en être munis pour participer à la table ronde. La Table ronde des gouverneurs aura lieu le matin du deuxième jour dans la **salle de conférence Italie** (niveau -1).

Déclarations vidéo

Les représentants d'États membres qui souhaiteraient s'exprimer par écrit ou par vidéo préenregistrée sont invités à prendre contact avec le comptoir des déclarations des pays à l'adresse countrystatements@ifad.org au plus tard le **vendredi 6 février 2026**. Passé cette date, nous ne pouvons garantir qu'il sera donné suite à la demande.

Enregistrement des interventions à la Table ronde annuelle des gouverneurs

Les délégations pourront recevoir une vidéo des interventions de leur Gouverneure ou Gouverneur montée sur demande à partir de l'enregistrement de la table ronde. Elles pourront l'utiliser soit pour rendre compte de la séance, soit à des fins de communication sur des plateformes publiques ou privées. Nous prions les délégations intéressées de bien vouloir se signaler à l'adresse c.popplewell@ifad.org et communiquer une adresse courriel où l'enregistrement pourra être envoyé après le Conseil.

Pour toute autre information, veuillez prendre contact avec le Bureau du Secrétaire (conferencestaff@ifad.org).